

n'a pas été négligée. Cependant, monsieur l'Orateur, si la nouvelle carte que nous avons présentée était acceptée, je crois que plusieurs des inconvénients entraînés par la représentation des populations agricoles par tel député, et des populations urbaines, par tel autre, seraient éliminés et la situation serait plus satisfaisante qu'à l'heure actuelle.

Que puis-je ajouter aux exposés très éloquentes qu'ont déjà faits le très honorable chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker), et le député de Qu'Appelle (M. Hamilton)? Cependant, je traduis fidèlement la pensée des habitants de ma circonscription de Humboldt-Melfort-Tisdale en disant qu'ils ne seront pas très heureux d'être rattachés à la circonscription de Saskatoon. La nouvelle circonscription prévue sera une région exclusivement agricole. Elle sera séparée de la circonscription de Prince-Albert par la rivière Saskatchewan-Sud. Elle sera aussi amputée de plusieurs autres secteurs rattachés à Saskatoon.

J'ai éprouvé beaucoup d'inquiétude lorsque j'ai vu la nouvelle carte. Je ne sais pas si les gens de ma nouvelle circonscription accepteraient de m'élire à nouveau, compte tenu de la nouvelle carte ou du nouveau système de répartition, mais s'ils le faisaient, les deux tiers de mes commettants seraient dans la ville de Saskatoon et le reste vivrait dans la région agricole de Saskatoon-Humboldt. Par ailleurs, si un député de Saskatoon, mal informé des problèmes et des griefs des agriculteurs, devait représenter de telles circonscriptions dont le caractère est nettement agricole, ce serait une épreuve pour les gens de cette région.

En terminant, monsieur l'Orateur, je demanderais aux commissaires qui seront saisis de la nouvelle carte d'étudier attentivement les questions soulevées au cours du débat. Il ne s'agit pas simplement de critiquer les commissaires de la Saskatchewan, mais de voir les choses telles qu'elles sont dans la province.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je ne veux pas, monsieur l'Orateur, participer au débat sur le remaniement de la carte électorale de la Saskatchewan, c'est-à-dire contester les thèses qui ont été soutenues par les députés de cette province. Mais j'estime qu'il m'incombe de rectifier une déclaration faite par le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) au moins pour mettre les choses au point. Il a dit, en effet, que la population

de la Saskatchewan avait baissé; ce qui laisse entendre que la population est moins élevée qu'elle l'a déjà été. Au fond, cela veut dire que la population a baissé pendant que le gouvernement socialiste détenait le pouvoir.

Par souci de précisions, examinons les chiffres. D'après le recensement de 1921, la Saskatchewan comptait 757,510 âmes et, en 1931, elle en comptait 921,785. Pendant les dix années qui ont suivi, soit de 1931 à 1941, la population a baissé à 895,992 âmes. Ensuite, de 1941 à 1951, le gouvernement CCF a détenu le pouvoir une partie de cette décennie, la population est tombée à 831,728 âmes. Cependant, on a enregistré en Saskatchewan au dernier recensement de 1961, 925,181 habitants. De 1951 à 1961, la population a sensiblement augmenté, et c'est le gouvernement CCF qui était au pouvoir pendant toute cette décennie.

Ces facteurs ne me semblent guère reliés, mais le chef de l'opposition a voulu établir un rapport de cause à effet entre le gouvernement qui était au pouvoir et les faits, qu'il n'a d'ailleurs pas énoncés très correctement. En réalité, monsieur l'Orateur, la population enregistrée en Saskatchewan en 1961, qui s'élevait à 925,181 âmes, a été la plus forte de toute l'histoire de la province. Je le répète, j'ai éprouvé le sentiment qu'il fallait faire une mise au point. Évidemment, la raison pour laquelle la Saskatchewan perd des sièges n'est pas parce qu'elle a perdu une partie de sa population, mais parce que les autres provinces, notamment l'Ontario, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont enregistré des gains à un taux plus rapide que la Saskatchewan. De 17 sièges nous passons à 13 sièges; rappelons-nous qu'il y a dix ans, un minimum de 15 sièges nous avait été garanti par M. Gardiner.

Je ne conteste pas, monsieur l'Orateur, les faits exposés par les députés; j'estime que ces derniers ont présenté des oppositions mûries contre le remaniement de la carte électorale, oppositions qui auraient encore plus de poids si l'on avait exposé les faits réels. Enfin, je soutiens que la cause de la Saskatchewan est renforcée du fait que sa population actuelle n'est pas en baisse, c'est la plus élevée de toute son histoire.

• (5.00 p.m.)

M. Deachman: Puis-je poser une question au député? Je voudrais savoir s'il estime que